



FIN DES CAPI, CAPL & CAPN

c'est acté pour la Police Nationale



Depuis sa création, il y a 4 ans, ALTERNATIVE Police n'a eu de cesse d'agir pour mettre un terme au système de copinage pour obtenir une mutation ou un avancement !

Et bien c'est chose faite !

FIN DES CAP

- Avant le 31/12/2019 un CTM devra se réunir et valider que :
- dès le 01/01/2020 Fin des CAP pour les mutations
- dès le 01/01/2021 Fin des CAP pour les avancements

Alors que les parlementaires finalisent la loi de la transformation de la fonction publique visant à supprimer les CAP, le Ministère de l'Intérieur réunissait les organisations syndicales dont Alternative Police CFDT, ce mardi 9 juillet 2019.

Les dispositions et les principes de gestion, dans le cadre du dialogue social à venir désormais en réunion bilatérale, devront être validés par les confédérations représentatives au Comité Technique Ministériel.

Ce sont ces mêmes organisations représentatives qui devront désormais participer aux discussions sur les mutations et les avancements.



Fin de la partie pour le copinage et les magouilles en tout genre !

Depuis le 6 décembre 2018, ALTERNATIVE Police - CFDT fait partie des confédérations représentatives au sein du Ministère de l'Intérieur et sera plus que jamais incontournable dans la défense de l'intérêt collectif, dont celui des conditions de travail ainsi que pour la gestion des carrières de tous nos collègues !

La CFDT, 1ère confédération syndicale française !



Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer